

Une reponse à ma question droit à l'image

Par SnakeSolid, le 09/06/2012 à 02:07

Bonjour,

Je vous envoie un message pour recevoir de l'aide s'il vous plait. Quand j'avais 13 ans, en 2002, j'avais crée un site de jeux video. Pour montrer que j'avais une equipe de jeux video, j'ai pris des photos de l'equipe de basket de mon college. Je n'avais pas l'intention de nuire.

Aol à ferme definitivement ses pages perso en 2008 (ou je faisais mon site) et honnetement, je ne sais pas si ses pages peuvent reouvrir.

Mais voila, j'ai peur d'avoir publié une photo ou un ou des filles montrent leur fesses avec le pantalon ou jogging. On va dire que c'etait une photo delire de l'equipe de basket. Je n'ai pas eu l'intention de nuire, je voulais faire du mal à personne. En meme temps, j'etais petit.

Est ce que je risque la prison si on porte plainte ?

Merci